ART. 18 N° **1619** 

## ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## **AMENDEMENT**

N º 1619

présenté par M. Le Fur, M. Rémi Delatte, M. Quentin et Mme Valentin

## **ARTICLE 18**

Compléter l'alinéa 11 par la phrase suivante :

« Il veille à l'utilisation de leurs échantillons et au traitement de leurs données à caractère personnel associé. »

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à préciser que le décret prévu à l'alinéa 11 veille également à l'utilisation de leurs échantillons et au traitement de leurs données à caractère personnel associé.